

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

La délibération arrêtée par le Conseil communal dans sa séance  
du 25 septembre 2020  
et approuvée par l'Autorité supérieure  
en date du 25 novembre 2020  
ayant comme sujet  
« Rue du Viaduc ; modification du règlement général de la circulation ; décision »  
a été publiée et affichée le 18 décembre 2020  
conformément à l'article 82  
de la loi communale modifiée  
du 13 décembre 1988.

Le secrétaire général,



Le député-maire,

